



## Contribution du Département de la Vienne à la concertation des partenaires en vue des programmes européens en Nouvelle-Aquitaine 2021-2027

<b>Objectifs stratégiques UE 2021-2027</b>	<b>Les futurs programmes des FESI pour la période 2021-2027 devront aider la Vienne à :</b>
<b>1. Une Europe plus intelligente</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer des portails de e-services simplifiant la relation avec l'utilisateur, facilitant l'accès aux informations, dématérialisant les démarches et réduisant les délais de réponse.</li><li>- Développer des stratégies numériques de territoires par la mutualisation des moyens entre collectivités et organismes partenaires.</li><li>- Accélérer l'ouverture des données de la collectivité pour renforcer la démocratie par une transparence accrue et permettre l'éclosion de nouvelles activités et services innovants au bénéfice des usagers et citoyens.</li></ul>
<b>2. Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Créer des espaces de travail partagés au sein de tiers-lieux afin de maintenir au maximum l'emploi en milieu rural et limiter les déplacements.</li><li>- Développer le tourisme de nature par la randonnée pédestre et cycliste.</li><li>- Développer l'offre de sports de nature, initier des appels à projets pour les collégiens afin de favoriser la découverte du patrimoine naturel et la sensibilisation à l'environnement.</li><li>- Favoriser l'usage du vélo par le développement de pistes cyclables et connecter les itinéraires suivants : EV3 au Chemin de St Jacques, V93 et EV3 au Chemin de St Martin, V93 au Département de l'Indre.</li><li>- Poursuivre la part d'éco-mobilité sur la plateforme MOBI'VIENNE qui propose des solutions aux problèmes de déplacements rencontrés par des personnes en parcours d'insertion sociale.</li><li>- Utiliser des techniques alternatives pour la réfection des routes pour maîtriser l'impact environnemental des infrastructures de transport.</li><li>- Renouveler des véhicules en privilégiant les modes électriques et hybrides dans le remplacement de la flotte du Département.</li><li>- Augmenter le recours à la plateforme Agrilocal86 d'approvisionnement en produits locaux et de qualité pour les cantines des collèges.</li><li>- Encourager une consommation responsable et accompagner les producteurs dans des démarches qualités et environnementales afin de soutenir une agriculture de qualité, créatrice de valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement.</li><li>- Développer l'aide à l'assainissement individuel, protéger les milieux aquatiques et veiller au bon usage de l'eau pour en garantir l'accès en quantité et qualité à chaque citoyen.</li><li>- Préserver les zones humides pour l'adaptation au changement climatique et continuer à valoriser les Espaces Naturels Sensibles.</li></ul>



## Contribution du Département de la Vienne à la concertation des partenaires en vue des programmes européens en Nouvelle-Aquitaine 2021-2027

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaborer avec l'Association des Maires de la Vienne un plan concerté de l'éolien et contribuer au développement du photovoltaïque et de l'hydraulique afin d'encourager un développement des énergies renouvelables maîtrisé et respectueux de la qualité des paysages.</li><li>- Poursuivre les objectifs de qualité du Plan Bâtimentaire du Département incluant les collèges pour réduire les dépenses d'énergie.</li><li>- Favoriser la réduction des consommations énergétiques et de matières premières dans le fonctionnement de la collectivité.</li><li>- Soutenir les centres de tri et l'action de l'association Vienne Agri Métha (méthanisation) pour promouvoir la réduction et la valorisation des déchets.</li></ul>
<b>3. Une Europe plus connectée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renouveler les équipements numériques devenus obsolètes des collèges et collégiens.</li><li>- Mettre en place de nouvelles infrastructures de téléphonie mobile.</li><li>- Maintenir voire remettre en service des voies ferrées d'intérêt local.</li><li>- Accélérer la mise en service des grands projets routiers d'intérêt national et européen.</li></ul>
<b>4. Une Europe plus sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place l'EVA (Espace Vienne Autonomie), lieu destiné au grand public, d'information, de conseil et de démonstration des solutions d'adaptation du logement pour accompagner le maintien à domicile des personnes confrontées à la perte d'autonomie.</li><li>- S'assurer d'une meilleure intégration des jeunes sortis de l'Aide Sociale à l'Enfance en travaillant les volets insertion professionnelle et santé, notamment santé mentale.</li><li>- Renforcer les dispositifs d'accompagnement en faveur de l'inclusion numérique des plus fragiles.</li><li>- Accompagner les ménages les plus fragiles à lutter contre la précarité énergétique.</li><li>- Favoriser la mobilité sur le territoire des publics les plus fragiles et les plus démunis, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.</li><li>- Participer aux équipes mobiles de prévention, notamment dans le domaine psychique.</li><li>- Contribuer à l'insertion des publics précaires et fragiles.</li><li>- Développer les actions en faveur des métiers en tension plus particulièrement auprès des publics en recherche d'emploi.</li><li>- Apporter une aide aux référents de parcours coordinateurs de l'action publique pour les personnes rencontrant des difficultés multiples.</li></ul>
<b>5. Une Europe plus proche des citoyens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir les services de base aux populations notamment en milieu rural</li><li>- Rétablir un équilibre entre territoires ruraux et urbains</li></ul>